



**MUNICIPALITE DE FECHY**

**RAPPORT  
DE GESTION  
2010**

---

\*\*\*\*\*

## **1. ADMINISTRATION GENERALE**

### **1.1 Autorités municipales**

L'absence de chantiers importants en 2010 se répercute sur le compte 102.3000.00, traitements et vacations de la Municipalité, avec des coûts inférieurs de Fr. 25'000.– par rapport aux prévisions.

### **1.2 Personnel communal**

M. Albert Caillat, qui secondait notre employé communal José Antonio Ribeiro, a donné sa démission.

La Municipalité a engagé M. Philippe Suardet pour un temps partiel de 30% et M. Marc-André Stoky pour aider à la déchetterie le mercredi ainsi que pour divers remplacements.

Les charges du personnel ont donc légèrement augmenté.

### **1.3 Informatique**

Nous n'avons pas dû engager de frais importants pour les installations informatiques.

### **1.4 Police des constructions**

Notre commune est toujours très appréciée et, en 2010, 9 mises à l'enquête ont eu lieu; certains travaux sont déjà terminés, d'autres sont encore en cours.

Les recettes y relatives sont trois fois supérieures aux prévisions.

Dans les recettes diverses, la somme de Fr. 19'888.50 provient du remboursement de l'étude de la modification du PPA « En Vanel » par M. Pierre Morandi.

### **1.5 Préavis municipaux**

En 2010, onze préavis ont été présentés au Conseil général :

no 1/2010	concernant le règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux;
no 2/2010	relatif à la participation au financement de la rampe d'accès et au parking du lotissement du Rionzier;
no 3/2010	relatif aux comptes communaux et au rapport de gestion de la Municipalité;
no 4/2010	relatif au crédit d'étude pour la construction d'un immeuble communal "En Rionzier";
no 5/2010	relatif à l'amendement du budget 2010, compte « forêts »;
no 6/2010	concernant l'arrêté d'imposition;
no 7/2010	relatif à l'achat d'un véhicule communal;

- no 8/2010 relatif au crédit d'études pour la construction d'un collège intercommunal et d'une UAPE (Unité d'Accueil de la Petite Enfance);
- no 9/2010 relatif à la création d'une association scolaire intercommunale ASSAGIE (Association Scolaire Aubonne-Gimel-Etoy);
- no 10/2010 relatif à l'adoption d'un règlement communal sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires;
- no 11/2010 concernant le budget 2011.

Tous ces préavis ont été acceptés par le Conseil général.

### **1.6 Variations par rapport au budget**

L'administration générale présente un excédent de charges de Fr. 581'052.14 pour un budget de Fr. 694'380.–.

## **2. FINANCES**

### **2.1 Recettes des impôts**

Les recettes des impôts sur le revenu, prestations en capital, impôts à la source, impôt spécial sur les étrangers et impôts sur le bénéfice des personnes morales, sont supérieures aux prévisions.

Les nombreuses transactions immobilières ont permis l'encaissement de droits de mutation et impôts sur les gains immobiliers d'environ Fr. 634'000.– de plus que prévu.

L'augmentation de notre participation au fonds de péréquation intercommunale d'environ Fr. 611'000.– contrebalance les recettes d'impôts susmentionnées, ce qui diminue l'excédent de produit envisagée d'environ Fr. 52'000.–.

### **2.2 Amortissements et réserves**

Au vu des résultats, la somme de Fr. 915'502.15 a été versée sur le compte pour investissements futurs no 9282.002.00 pour la réalisation des projets en cours et futurs.

## **3. DOMAINES ET BATIMENTS**

### **3.1 Forêts**

Le compte "forêts" est équilibré si on ne tient pas compte des travaux spéciaux pour l'entretien des chemins forestiers.

La distribution de bois en bûches augmente d'année en année.

### **3.2 Chemins forestiers**

La réfection des chemins forestiers a été réalisée en 2010.  
Le coût supérieur aux prévisions a fait l'objet du préavis no 5/2010.

### **3.3 Vente de bois**

La mise de 101 stères de bois a eu lieu le 11 décembre 2010.  
Le prix moyen s'est élevé à Fr. 83.76.

### **3.4 Vignes**

Le compte "vignes" est déficitaire d'environ Fr. 10'700.—.  
Le minage partiel de la vigne des Marchandes et le réaménagement de la « Vigne du Monde » représentent Fr. 22'923.55.

### **3.5 Bâtiments communaux, entretien**

Les loyers sont payés régulièrement et aucun travail spécial d'entretien n'a été entrepris.  
Les résultats supérieurs au budget sont dus à la relocation du bâtiment occupé par notre ancien employé communal Louis Blanc, qui a été placé en EMS.  
Le revenu de la location de l'Auberge communale n'a pas progressé selon nos prévisions, mais est resté stable.

## **4. TRAVAUX**

### **4.1 Routes et ruisseaux**

Pour les routes, il y a eu un dépassement du budget de Fr. 47'000.—, suite à divers imprévus tels que :

- réfection du mur de la RC 30b près de la laiterie
- route d'accès à la déchetterie
- mise au normes de la signalisation routière, 1<sup>ère</sup> étape
- entretien courant des routes, gravillonnages.

Aucun investissement n'a été fait pour les ruisseaux en raison du recours des propriétaires concernant la réfection des berges de l'Eau Noire.

### **4.2 Parcs et cimetière**

Les frais d'entretien ont été inférieurs aux prévisions.

### **4.3 Ordures ménagères**

Le résultat est meilleur que prévu dû à des encaissements d'arriérés de produits de récupération pour Fr. 19'000.—(ristourne de la SADEC).

### **4.4 Réseaux d'égouts et épuration**

Les comptes ont été équilibrés par les recettes des taxes d'introduction, Fr. 37'756.10 ont été attribués au fonds de réserve épuration.

## **5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

### **5.1 Enseignement primaire et secondaire**

Le total des coûts correspond au budget, à Fr. 6'000.— près.

### **5.2. Enseignement spécialisé**

Notre participation à l'enseignement spécialisé a fortement augmenté, mais correspond au budget.

### **5.3. Temple et cultes**

Rien de spécial à signaler.

## **6. POLICE**

### **6.1 Défense contre l'incendie**

Les variations par rapport aux différents postes du budget sont minimales.  
Les comptes sont équilibrés par le prélèvement sur le compte de réserve pour l'incendie de Fr. 12'670.80 au lieu des Fr. 18'980.— budgétisés.

### **6.2 Protection civile**

Les comptes sont équilibrés par le prélèvement sur le compte des fonds de contribution PC de Fr. 14'734.60, montant approuvé par les instances cantonales.

## **7. SECURITE SOCIALE**

### **7.1 Prévoyance sociale**

Notre participation aux charges cantonales s'est élevée à Fr. 2'079'245.— au lieu de Fr. 1'835'700.— porté au budget, soit une augmentation de Fr. 243'545.—.

## 7.2. Santé publique

Rien à signaler.

## 8. DIVERS

### 8.1 Population

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010, nous avons enregistré 70 arrivées et 66 départs, 1 naissance et 6 décès.

Du 31 décembre 2009 au 31 décembre 2010, la population a passé à 772 habitants, tous permis confondus, soit une augmentation de 2 habitants.

### 8.2 Sortie des Aînés

Elle a eu lieu le 3 septembre 2010.

Le but du voyage était le Rothorn de Brienz.

## 9. ANALYSE DU RESULTAT

L'exercice a permis de verser Fr. 915'502.15 sur le compte pour investissements futurs et Fr. 4'561.31 sur le capital.

Le compte 9282.002.00, fonds de réserve pour investissements futurs, présente un solde au 31 décembre 2010 de Fr. 6'890'000.-, dont Fr. 2'183'836.25 ont déjà été attribués à divers projets par préavis.

Le montant à disposition pour les projets futurs s'élève à Fr. 4'706'163.75

Le montant des amortissements s'est élevé à Fr. 525'502.15 en 2010.

Au nom de la Municipalité

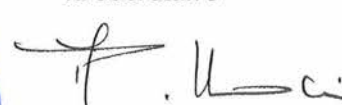
Le Syndic



Francis Liard



la secrétaire



Marguerite Pilloud

Féchy, le 10 mai 2011